



Vol de plaque immatriculation

Par Jeje54150

Bonjour,

Je me suis fait voler les plaques d'immatriculation en pleine rue sur une clio 4 il y a 3 ans. Je suis allé porter plainte toute suite à la police près de chez moi et en me renseignant j'ai vu que je ne pouvais pas faire une demande pour un nouveau numero d'immatriculation sans usurpation effective.

Jusque la tout va bien.

J'ai vendu cette voiture a quelqu'un en région parisienne qui l'a ensuite revendu à une personne de Saint ouen, et la le problème commence.

A chaque fois qu'elle se fait contrôler par la police, elle ou ses frères, elle est emmenée au poste parce qu'ils pensent que la voiture est volée. Après vérification ils se rendent compte de l'erreur et retrouvent ma demande de plainte. Il semblerait que la police de St ouen soit assez virulente avec les personnes de couleur et ça ne se passe pas toujours très bien.

Cette personne a retrouvé mon numéro et m'appelle à chaque fois pour demander de retirer ma plainte, me dit que je suis fautif et qu'il faut que je trouve une solution ou bien elle me menace de porter plainte contre moi.

J'aurais donc 2 questions :

Aurais je du déclarer ce vol de plaque au moment de la première vente ? Suis je donc fautif ?

Est ce que je peux encore faire quelque chose pour aider cette personne ?

Merci beaucoup.

Par vivi2501

""Vol de plaque d'immatriculation

Cliquez sur le lien ci-dessous

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18679]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18679
[/url]

"